Plan triennal d’immobilisations 2027-2029



Le conseil municipal a adopté le Plan triennal d’immobilisations pour les trois prochaines années lors d’une séance extraordinaire tenue le 9 novembre 2026.

Ce dernier comprend des investissements totaux de **40,92 M$** divisés en phases annuelles comme suit :

2027	2028	2029
16,78 M$	**13,92 M$**	**10,23 M$**

À travers son Plan stratégique 2040, Chelsea a défini des piliers stratégiques qui servent de feuille de route pour la mise en œuvre de sa vision, de sa mission et de ses priorités. Chaque pilier est associé à des objectifs précis et mesurables ainsi qu'à des moyens de réalisation.

Le Plan triennal d'immobilisations (PTI) traduit ces orientations stratégiques en actions concrètes sur un horizon de trois ans : il regroupe les investissements nécessaires pour atteindre les objectifs établis dans le Plan stratégique.

Le PTI a donc été élaboré et adopté en fonction de ces piliers stratégiques.

chelsea2040.ca

VISION

Chelsea 2040
Naturel. Connecté. Régénératif.

MISSION

Accompagner notre communauté
en offrant des services
socialement responsables
pour vivre Chelsea, pleinement.

VALEURS

Acteur de changement
À l'écoute
Socialement responsable



Faits saillants

Certains projets s’échelonnent sur plusieurs phases et sur plusieurs années. Ainsi, quelques initiatives amorcées en 2026 se poursuivront en 2027, voire jusqu’en 2028.

Par ailleurs, il est important de souligner que la réalisation de certains projets demeure conditionnelle à l’obtention de subventions.



22,10 M$

Pour les usines des eaux usées et d’eau potable.

6,18 M$

Pour l’infrastructure routière et la sécurité.



275 000 $

Pour de l’équipement divers.

2,07 M$

Pour les parcs, les terrains sportifs, et les sentiers.

7,53 M$

Pour les bâtiments municipaux et l’acquisition de terrains.



2,77 M$

Pour la prise en charge des opérations de collecte des matières résiduelles.

Usines des eaux usées et d'eau potable

Un investissement de 22,10 M$ pour les usines. L'agrandissement de celles-ci est essentiel pour soutenir le développement du centre-village et permettre à la Municipalité de desservir les terrains déjà zonés à des fins résidentielles, conformément à ses engagements envers les propriétaires.

USINE D'EAU POTABLE : 10 960 735 $

Ce montant inclut les services professionnels et les travaux requis pour :

- L'agrandissement de l'usine d'eau potable.
- Le maintien en bon état des installations existantes.

USINE DES EAUX USÉES DE FARM POINT : 250 000 $

Ce montant inclut les services professionnels pour l'agrandissement de la station d'épuration.

USINE DES EAUX USÉES DU CENTRE-VILLAGE : 10 890 000 $

Ce montant inclut les services professionnels et les travaux requis pour :

- L'amélioration de l'efficacité et l'agrandissement de l'usine.
- Le maintien en bon état des installations existantes.
- L'élimination des odeurs.

PILIERS STRATÉGIQUES CORRESPONDANTS

Nature et environnement

Opérations et services responsables

Bâtiments municipaux et acquisition de terrains

Un montant de 7,53 M$ est prévu pour doter la Municipalité des infrastructures nécessaires à ses services, renforcer la sécurité de la population en cas de sinistre et mettre en valeur notre patrimoine.

ACHAT DE TERRAINS : 5 M$

Acquisition de terrains dont la Municipalité aura besoin pour offrir ses services à la population, notamment pour relocaliser le garage municipal, actuellement situé sur des terrains de la Commission de la capitale nationale.

GÉNÉRATRICE D'URGENCE POUR LE CENTRE MEREDITH : 600 000 $

Achat et installation d'une génératrice d'urgence afin que le Centre Meredith puisse continuer de servir de refuge, même sans électricité, aux personnes qui doivent quitter leur domicile en raison d'un sinistre.

AGRANDISSEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE LA CASERNE NO 1 : 1,6 M$

- **1 550 000 $** pour le réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville afin de mieux servir la population et pour l'agrandissement du bâtiment afin d'offrir au personnel municipal des postes de travail adéquats, des salles de réunion et des espaces d'entreposage appropriés.
- **50 000 $** pour l'aménagement de bureaux au 2e étage de la caserne no 1.

AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA GARE DES CASCADES : 331 000 $

Poursuite du projet de restauration et de mise en valeur de la gare des Cascades, comprenant l'aménagement du site et l'installation d'éléments d'interprétation historique et culturelle.

PILIERS STRATÉGIQUES CORRESPONDANTS

Individu et communauté

Opérations et services responsables

Infrastructures routières et sécurité

Un montant de 6,18 M$ est prévu pour maintenir le réseau routier en bon état et le sécuriser.

RÉFECTION DE CHEMINS : 5,41 M$

- **2 341 000 $** pour la réfection du chemin Kelly (la Ville de Gatineau assumera 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 700 000 $).
- **560 000 $** pour la mise aux normes du chemin de l'Hôtel-de-ville conformément à une entente conclue par la Municipalité.
- **505 000 $** pour le déplacement des poteaux et des lignes de distribution d'électricité et de télécommunications sur le chemin de la Rivière.
- **2 M$** pour la réfection du ponceau qui passe sous la chaussée, au croisement de la route 105 et du chemin Montrose, dont les travaux ne peuvent être reportés.

SÉCURISATION DU RÉSEAU ROUTIER : 640 000 $

- **550 000 $** pour l'aménagement de l'intersection de la route 105 et du chemin Saint-Clément visant à la rendre plus sécuritaire pour les personnes qui y circulent à pied ou à vélo.
- **90 000 $** pour l'achat d'afficheurs de vitesse et de signaux lumineux pour les passages piétonniers qui seront installés dans la municipalité.

PILIERS STRATÉGIQUES CORRESPONDANTS

Nature et environnement

Mobilité et vie active

Collecte des matières résiduelles

Un montant de 2,77 M$ est prévu pour que la Municipalité assure elle-même la collecte des matières résiduelles (déchets, récupération et compost), actuellement confiée à un entrepreneur privé.

Les investissements requis sont inscrits au PTI, tandis que les dépenses d'exploitation seront prévues au budget de fonctionnement. Selon les analyses réalisées, l'ensemble de ces coûts devrait être légèrement inférieur à celui du contrat actuel, tout en donnant à la Municipalité une plus grande latitude dans l'organisation du service à la population.

VÉHICULES DE COLLECTE : 2,17 M$

Achat des véhicules nécessaires pour effectuer la collecte.

BÂTIMENT D'ENTREPOSAGE : 600 000 $

Installation d'un bâtiment en acier pour entreposer les véhicules et les équipements de collecte.

PILIERS STRATÉGIQUES CORRESPONDANTS

Opérations et services responsables

Parcs, terrains sportifs et sentiers

Des investissements de 2,07 M$ pour l'amélioration de nos installations récréatives qui sont au cœur de la qualité de vie à Chelsea.

PARCS : 250 000 $

- **100 000 $** pour le remplacement des modules de jeu actuels au parc Hollow Glen par un nouveau bloc psychomoteur destiné aux enfants de 18 mois à 12 ans, afin d'offrir un espace de jeu sécuritaire, stimulant et adapté à différents groupes d'âge.
- **150 000 $** pour le remplacement de modules de jeu dans divers parcs de la municipalité.

TRAVAUX SUR LA VOIE VERTE CHELSEA : 1 505 115 $

Poursuite des travaux de stabilisation de la Voie Verte Chelsea dans le secteur de la Vallée pour assurer la sécurité des usagers et sa pérennité.

TERRAINS SPORTIFS : 315 500 $

- **115 500 $** pour la remise en état du système d'irrigation du terrain de soccer no 1 afin d'offrir une surface de jeu de qualité aux équipes de soccer de la communauté.
- **100 000 $** pour la mise à niveau de la surface multisport de Farm Point afin de corriger les problèmes de sécurité relevés et d'offrir des installations sportives plus sécuritaires et adaptées aux besoins des usagers.
- **100 000 $** pour l'aménagement de terrains de pickleball au parc du Ruisseau afin de bonifier l'offre d'activités sportives accessibles à la population.

PILIERS STRATÉGIQUES CORRESPONDANTS

Nature et environnement | **Individu et communauté** | **Mobilité et vie active**

Comprendre
la dette municipale



Qu’est-ce que la dette municipale ?

C’est un mode de financement pour payer une dépense en immobilisation.

Ce genre de dépense est encourue pour acheter, construire, développer, mettre en valeur ou améliorer une immobilisation. Ces emprunts permettent de répartir le coût des projets à long terme sur plusieurs années, plutôt que de le supporter uniquement avec les revenus annuels.

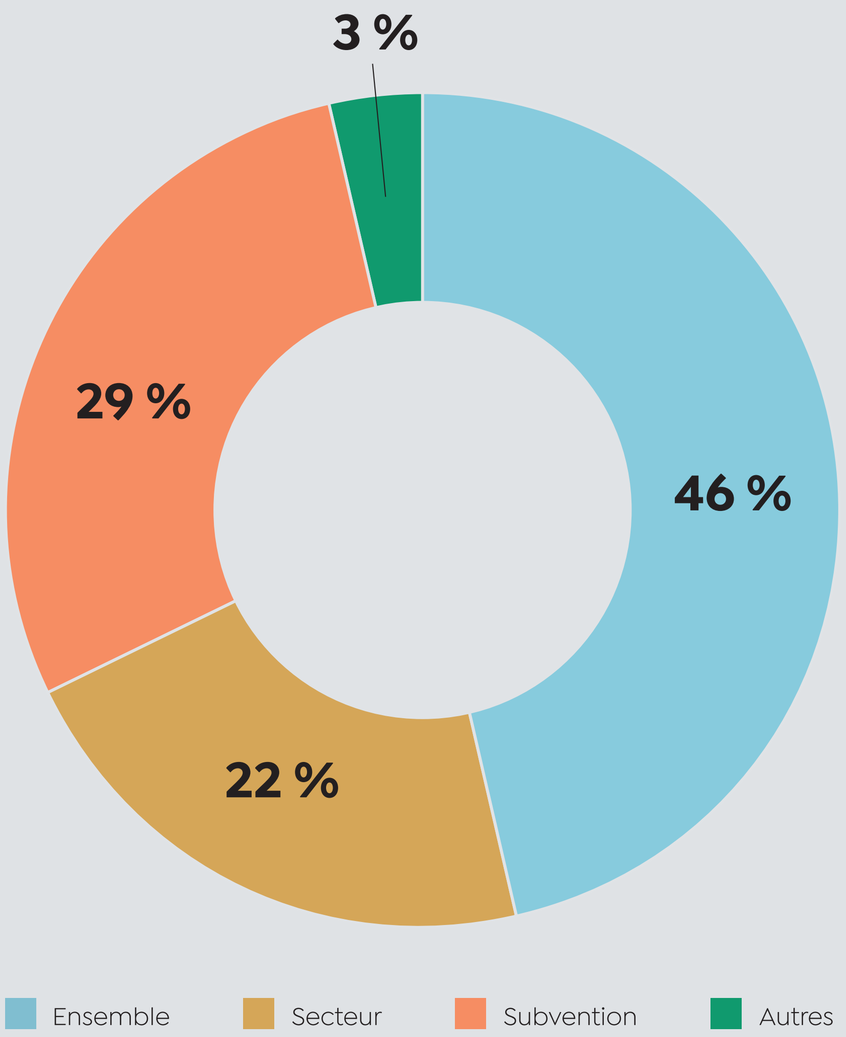
Financement du PTI 2027-2029

Le financement est réparti entre l'ensemble des résidents, un secteur spécifique et des subventions.

RÉPARTITION DES SOURCES DE FINANCEMENT

- **19,00 M$** d'emprunts à l'ensemble des contribuables;
- **8,80 M$** d'emprunts de secteur;
- **11,70 M$** en subventions anticipées;
- **1,42 M$** provenant d'autres sources de financement (fonds de roulement, fonds de parcs et terrains de jeux, etc.)

Ce PTI repose davantage sur des subventions, et ce, en lien avec les grands projets d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées.





Demandes de subventions déposées en 2026

Afin de maximiser les sources de financement externe et de limiter l'impact financier sur les contribuables, la Municipalité a déjà déposé plusieurs demandes d'aide financière dans le cadre des programmes suivants :

- **PRIMEAU** : Programme d'infrastructures municipales d'eau (Gouvernement du Québec)
- **FIERH :** Programme de financement d'infrastructures en eau pour la réalisation d'habitations
- **Programme Véloce III – Volet 1 & Volet 2** : Programme d'aide financière pour les infrastructures de transport actif
- **PAVL** : Programme d'aide à la voirie locale

L'obtention de ces aides financières sera un levier important pour la réalisation de plusieurs projets inscrits au PTI et contribuera à réduire le recours à l'endettement municipal.

Chelsea

100, chemin d'Old Chelsea
Chelsea (Québec)

CONCEPTION ET RÉALISATION

Document préparé par le Service des communications en collaboration avec le Service de finances.

chelsea.ca/PTI